

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 18

**OBJET :**

Approbation du Plan de  
Prévention du Bruit  
dans l'Environnement -  
2<sup>ème</sup> échéance

N° **36** /2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 mars à 19 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CASTEL Roger, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/03/2018

**Présents :** VIEUDRIN Maryline, GRAZINI Sylvie, MAS Stéphane, Adjoints JEGOU Eliane, OLIVIERI Paul, DUCROS Martine, CODOGNO Jean-Michel, SERENO Nicole, LONGOBARDI Frédéric, DELPIANO Laura, GERARDIN Nicolas, JOLY Philippe, SABRIÉ Alain, FOUASSE Bénédicte

**Absents ayant donnés procuration :**

M. DAVICO Eric à M. LONGOBARDI Frédéric  
M. D'AMORE François à M. CASTEL Roger  
M. HUBERT Gilles à M. MAS Stéphane

**Absent excusé :** BADOUR Alain

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 56/2017 du 17 novembre 2017 par laquelle le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - 2<sup>ème</sup> échéance - a été arrêté avant la mise en consultation du public.

Il rappelle également que cette mise à la consultation du public s'est effectuée du 15 décembre 2017 au 15 février 2018.

Durant cette période, le dossier ainsi qu'un registre d'observations ont été mis à la disposition du public en mairie et les documents étaient également consultables sur le site internet de la commune.

Un avis faisant connaître les dates et les conditions de cette mise à disposition a été publié dans VAR MATIN le 7 décembre 2017.

**Aucune remarque n'ayant été inscrite sur le registre d'observations**, Monsieur le Maire propose donc d'approuver le PPBE tel qu'arrêté avant la mise en consultation du public.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de 2<sup>ème</sup> échéance ci-joint.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,  
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
R. CASTEL

Certifié exécutoire  
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le 4 AVR. 2018
- de la publication, le 5 AVR. 2018

